Image not found or type unknown

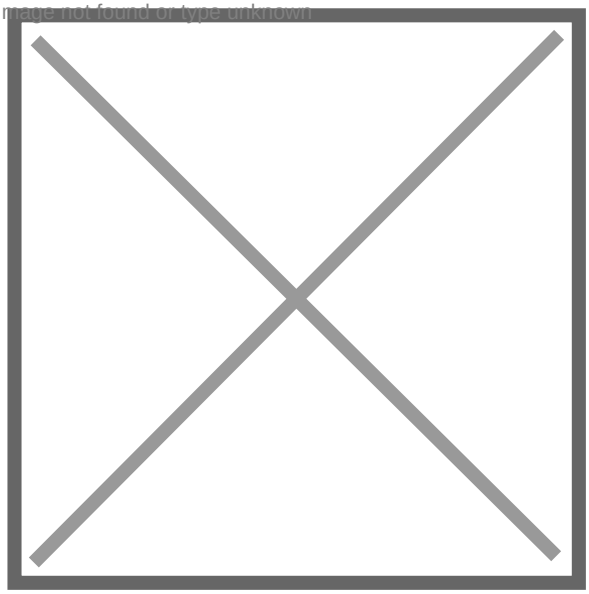

Recuper son argent après une procès

Par **danielle**, le **26/12/2008** à **08:36**

bonjour

mon histoire est un peut complexe- je me suis rétracté pour l'acquiqition d'une maison hors délai- les vendeur refusant tout arrangement amiable ont donc déposé plainte - suite a ceci nous avons eu des dommages et intérêts a régler- mais nous avons retiré de ces dommage et intérêts un somme d'argent que nous avions versé aux vendeurs pour du matériel qui devait rester dans la maison - nous avons bien sur une attestation- et ce matériel a été laissé ensuite aux personnes qui a acheté cette maison- notre avocat avait bien noté dans ces conclusions le remboursement de cet argent- j'espère m'etre bien fait comprendre car ma question est:

l'avocat a t'il droit de faire exécution pour cette argent par huissier?? sachant comme je vous dit qu'il est également au courant que le matériel ne nous a jamais été fourni et que nous avons toutes le preuves,, ou allons nous etre obligé de payer et déposer plainte une fois cette affaire terminé car ils sagit quant même d'une jolie somme

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés